

Le 1^{er} « Code de l'animal »

Une exclusivité LexisNexis réalisée avec La Fondation 30 millions d'amis

LexisNexis publie le premier Code de l'animal, cette édition inédite est la concrétisation de la collaboration fructueuse entre la Fondation 30 millions d'amis, les Professeurs Jean Pierre Marguénaud et Jacques Leroy, autour d'une équipe d'universitaires.

Cet ouvrage, unique en France, rassemble l'ensemble des dispositions légales et réglementaires applicables aux animaux, en droit interne, en droit international et européen. L'ouvrage étudie successivement les règles relatives aux animaux domestiques et assimilés, puis les animaux sauvages vivant à l'état de liberté. La nécessité de cet ouvrage est apparue à la suite de la publication de la loi, modernisant le statut juridique de l'animal dans le Code civil, publiée au Journal officiel en 2015. L'animal est donc devenu officiellement reconnu par le Code civil comme « *un être vivant doué de sensibilité* » et non plus comme un « *bien meuble* ».

Le Code de l'animal est un outil indispensable pour tous les praticiens du droit animalier et répond au besoin de réunification des principaux textes qui régissent notre rapport aux animaux.



« La promotion du droit animalier, par la transmission du savoir juridique, est un enjeu majeur dans une société moderne. La Fondation 30 Millions d'Amis, qui a obtenu que l'animal soit enfin considéré dans le Code civil comme un « être vivant doué de sensibilité », innove sans cesse pour faire évoluer le droit des animaux. Elle se devait d'être à l'origine du tout premier Code de l'animal. » Reha Hutin, Présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis.

Pour commander l'ouvrage : <http://bit.ly/2tzZEs8>

Prix de 49 euros.

Zoom sur les Auteurs :



Jean-Pierre Marguénaud, professeur agrégé de droit privé et de sciences criminelles à l'université de Limoges, est chercheur à l'Institut de droit européen des droits de l'homme de l'université de Montpellier et dirige la Revue semestrielle de droit animalier.

Jacques Leroy, professeur agrégé de droit privé et de sciences criminelles à l'université d'Orléans, est doyen honoraire de la faculté de droit, d'économie et de gestion et directeur



du centre de recherche juridique Pothier Lucille Boisseau-Sowinski, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Limoges.

Emilie Chevalier, Maître de conférences et ATER, **Séverine Nadaud**, Maître de conférences en droit privé, **Caroline Boyer-Capelle**, Maître de conférences.

LexisNexis, l'intelligence juridique : contenus et données pour la meilleure prise de décision juridique

LexisNexis est le 1^{er} groupe mondial des *legaltechs* avec des produits comme Lexis 360, Lex Machina, Ravel Law ou Lexis Advance. En France, LexisNexis est l'acteur leader des solutions d'information et d'analytics pour les professionnels du droit et du chiffre. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur la maîtrise de technologies comme l'intelligence artificielle et la sémantique, pour concevoir une vaste gamme de produits et services : Lexis 360 (près de 80 000 utilisateurs professionnels en France et plus de 15 millions de contenus), la gamme Poly et son rédacteur d'actes juridique automatisé par l'IA, JurisData Analytics ou encore Lexis Actu. Ces outils sont utilisés par les professionnels du droit pour prendre les meilleures décisions et optimiser la sécurité juridique, la productivité et la performance.

Pour plus d'informations : www.lexisnexis.fr - Twitter : [@LexisNexisFr](https://twitter.com/LexisNexisFr) – Facebook : [LexisNexis France](https://www.facebook.com/LexisNexisFrance) – LinkedIn : [@LexisNexis France](https://www.linkedin.com/company/LexisNexisFrance) – Tendance Droit : <http://www.tendancedroit.fr/>